



# COMPTE RENDU CE SIEGE DU 21 ET 22 JANVIER 2016



france télévisions

## **CE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2016 : INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET DE DÉMÉNAGEMENT TRANSITOIRE AU SEIN DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION DANS LE CADRE DU PROJET « INFO 2015 »**

Les élus du CE Siège ont refusé d'examiner ce point en s'appuyant, d'une part, sur le rappel de la décision des élus de ne pas traiter ce point le 09 décembre 2015 et, d'autre part, sur le rappel de la motion, votée à l'unanimité, lors de la séance du CE Siège du 24 septembre 2015 :  
Les élus ont quitté la salle. Le point n'a pas été traité.

### ***Pour rappel : Motion du CE Siège***

Les élus du CE siège considèrent que :

- La mise en œuvre du projet « Info 2015 » est prématurée compte tenu des assises de l'entreprise qui doivent se tenir d'ici la fin de l'année
- Le projet « Info 2015 » est caduc compte tenu du lancement d'un autre projet, celui d'une chaîne d'information permanente
- Que les salariés ne peuvent travailler dans une réorganisation incessante de leur environnement et de leurs conditions de travail et compte tenu de la présentation précipitée et déloyale de l'info-consultation, les élus du CE siège demandent un moratoire sur « Info 2015 », dans l'attente d'un nouveau projet pour l'information de service public à France Télévisions

Paris, le 24/09/15

Adoptée à l'unanimité

Soutiens : SNJ, CGT, CFDT, CGC, FO

Les élus ont donc quitté la séance. Le point n'a pas été traité.

## **CE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2016 :**

*- Information / consultation sur le projet de déménagement transitoire au sein de la Direction de l'information dans le cadre du projet « Info 2015 »*

## **CE ORDINAIRE 21 & 22 JANVIER - POINTS A L'ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV des 22 et 23 octobre et 09 et 10 novembre 2015
2. Information / consultation sur le projet d'organisation de la direction générale déléguée à la stratégie et aux programmes
3. Information / Consultation sur le projet de réorganisation du temps de travail à la Direction Immobilier et Moyens Généraux (Energie clim)
4. Information / Consultation sur le projet de passage en HD de la fabrication des éditions nationales
5. Information / Consultation sur le projet d'organisation du temps de travail au magasin actualités / cellule d'acquisition de la Direction de l'information
6. Les régies de secours de Malakoff
7. Présentation du rapport Sextant sur les comptes 2014
8. Présentation du budget du CE
9. Présentation du budget restauration 2016
10. Point sur les caméras de reportages
11. Point de suivi Info sur AITV Sous-titrages
12. Point d'étape sur le Plan de Départs Volontaires (Siège)
13. Présentation des plans de charges 2016
14. Eléments financiers au 30/09/15
15. Le plan d'urgence
16. Questions diverses

## DECLARATIONS LIMINAIRES

- Le secrétaire du CE a demandé à la majorité des élus, une information spécifique relative à la « chaîne tout-info » impactant, en grande majorité, les personnels du Siège. La Direction annonce la tenue d'un CE et d'un CCE extraordinaire sur la « chaîne d'Information » : le 15 janvier 2016 au CCE et le 18 janvier 2016 au CE Siège.
- Le Secrétaire du CE a demandé des explications sur le point 3 de l'ordre du jour, constatant une incohérence entre l'intitulé du point et les documents annexés. La Direction a répondu qu'il s'agissait d'une erreur et que ce point de réorganisation concernait la Direction Immobilière dans son ensemble et non le seul service de l'Energie/Clim.
- Les élus FO ont fait remonter le fait que les documents relatifs aux plannings de l'Energie/Clim ne sont pas ceux qui ont été présentés aux personnels et demandent à la direction de prendre en compte le planning proposé par les salariés de ce service.

### 1. APPROBATION DU PV DES 22 ET 23 OCTOBRE ET 09 ET 10 NOVEMBRE 2015

PV approuvés à l'unanimité par 18 voix pour

### 2. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA STRATÉGIE ET AUX PROGRAMMES

La Directrice de la stratégie et des programmes, Caroline GOT, a présenté son projet d'organisation qui reprend le même périmètre que la Direction des antennes, programmes et développement numérique avec 2 modifications importantes :

- Fin du rattachement des chaînes, confiées aux directeurs exécutifs, France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô, qui seront dorénavant directement rattachées à la Présidence.
- Rattachement de la Direction des Sports à la Direction de la stratégie et des programmes en lieu et place du rattachement à la Présidence.

L'effectif de la Direction de la stratégie et des programmes est de 107 personnes.

Le projet de réorganisation crée une nouvelle direction des contenus et de l'innovation, et prévoit un élargissement des missions du Secrétariat Général.

La Direction des études comme la Direction de la coordination du flux et de l'évènementiel voient, toutes deux, leurs missions redéfinies.

Les élus n'ont pas rendu d'avis et attendent l'avis du CHSCT avant de se prononcer.

### 3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL À LA DIRECTION IMMOBILIER ET MOYENS GÉNÉRAUX (IMG)

Une première information a été faite lors du CE de décembre 2015.

Le principal problème de cette organisation reste les plannings de l'Energie/Clim avec la fin des 12h sur 3 jours et la mise en place des 4 fois 10 heures.

La Direction affirme attendre l'avis de l'Inspecteur du travail sur la possibilité de déroger au Code du travail.

Les élus FO ont demandé copie du courrier transmis à l'inspecteur du Travail

**Les élus FO contestent cette vision et affirment que cette disposition existe dans l'Accord collectif d'entreprise ( se reporter à la page 80 de l'Accord).**

#### **4. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE PASSAGE EN HD DE LA FABRICATION DES ÉDITIONS NATIONALES**

Une première information a été faite lors du CE de décembre 2015.

Le rapport de la commission technologie a mis en lumière des points de vigilance repris lors du débat avec la Direction.

- Problèmes techniques liés à la fabrication en SD et en HD et à la diffusion en HD.
- Le malaise des Chefs monteurs et la nécessité des les accompagner en termes de formation avant et après le passage en HD
- La présence des OPS et des maquilleurs dans les équipes de tournage en HD
- Le malaise des personnels des cars régies de la HF dont la mise en conformité des vidéos mobiles est reportée en 2017 (pour le D4) ou non envisagée (pour les D1 et D2). A l'heure actuelle seul le D4 peut diffuser en HD.
- Le passage en HD coïncide avec le lancement de la chaîne d'Information en septembre 2016 et la perspective d'une diffusion sur la TNT va certainement entraîner une pression supplémentaire sur les équipes.

La Direction précise que le système de montage de la Direction des sports reste le logiciel AVID et non *ADOBE Première Pro* et *Romuald RAT* précise que les systèmes «se parlent et que les échanges de fichiers en SD et en HD se font tous les jours.»

Une attention particulière est portée aux Chefs monteurs pour les accompagner notamment dans la gestion des « effets ». *ADOBE Première Pro* prend en charge certains effets et c'est sur la base du volontariat que des Chefs monteurs seront formés à *AFTER EFFECTS*.

Des référents les accompagneront au-delà du cycle de formation. Les formations se feront au plus près de la bascule en HD.

Enfin, la Direction minimise les impacts de la chaîne d'Information car, actuellement, on peut fabriquer en SD et diffuser en HD.

Dans tous les cas, *Romuald RAT* affirme vouloir sécuriser au maximum le passage en HD de la fabrication des éditions nationales.

#### **5. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL AU MAGASIN ACTUALITÉS / CELLULE D'ACQUISITION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION**

Une première information a été faite lors du CE de décembre 2015.

L'avis du CHSCT a été rendu le 17 décembre 2016.

« le CHSCT prend acte du projet d'organisation du temps de travail au magasin actualités / cellule d'acquisition de la Direction de l'Information ».

Adopté à l'unanimité par 12 voix pour.

Les élus du Siègre prennent acte de la décision du CHSCT.

**Adopté à l'unanimité par 17 voix pour.**

#### **7. PRÉSENTATION DU RAPPORT SEXTANT SUR LES COMPTES 2014**

Ce rapport a été commandé par le CE Siègre en juillet 2015 au Cabinet Sextant pour assister les élus du CE dans l'examen des comptes 2014 et du prévisionnel 2015 sur le périmètre du Siègre.

- En 2014 : les charges totales du Siègre sont en hausse par rapport à 2013 (+ 25%) sous l'effet de la hausse de la charge des frais de personnel (+ 5% soit 20 millions d'euros) liées aux mesures RH ( heures supplémentaires, transposition – harmonisation) et

autres charges (+ 3% soit 12 millions d'euros) liées à la couverture des jeux olympiques et frais de conseil / d'étude dans le secteur RH en particulier.

- En 2015, la baisse des charges de personnel attendue (effet PDV) est reportée sur 2016 du fait des départs différés.
- Repli continu depuis 2013 du recours aux non-permanents, PTA essentiellement. Le pourcentage des non permanents représente 14% des ETP (Equivalents Temps Plein) en juin 2015. FTV a fait mieux que demandé dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens (limiter les non-permanents à 15% des effectifs).
- Recrutements très limités liés à la transformation de CDD en CDI notamment sous l'impulsion des requalifications par voie judiciaire.
- La faiblesse du recrutement ne permet pas le renouvellement générationnel et l'âge moyen continue d'augmenter (47,7ans).
- La baisse des effectifs s'accompagne d'une tendance à un redéploiement des emplois vers le « cœur des métiers » de France Télévisions au détriment des fonctions support.

## 8. PRÉSENTATION DU BUDGET DU COMITÉ D'ETABLISSEMENT

Salim LARFA, Secrétaire du CE et Nicole Perrot, Trésorière, ont présenté le budget prévisionnel 2016 du Comité d'Etablissement Siège.

Le budget du CI- ORTF (colonies de vacances) a été intégré pour la première fois dans le budget du CE Siège à la demande de l'expert comptable.

Budget prévisionnel

- Budget 2016 : 9.689.735 euros dont 7.339.160 euros de participation de France Télévisions.
- Ce budget comprend les activités sociales et culturelles 9.159.978 euros dont la restauration de Malakoff, et 530.457 euros de budget de fonctionnement et 150.000 euros de provision immobilière.

**Cette présentation n'a pas fait l'objet d'un vote.**

## 9. PRÉSENTATION DU BUDGET RESTAURATION 2016

Il s'agit du restaurant d'entreprise du Siège (Maison France Télévisions)

Budget prévisionnel 2016

- Nombre de couverts prévus : 410.000
- Total des charges **6.123.025** euros dont 2.900.000 euros de frais de personnel
- Total des recettes prévues : 2.378.500 euros
- Total subvention France Télévisions : 3.429.925 euros

Recherche de recettes supplémentaires en accueillant des entreprises extérieures au restaurant d'entreprise du Siège, respectant des créneaux horaires précis de 11h30 à 12h30.

**Cette présentation n'a pas fait l'objet d'un vote.**

## 11. POINT DE SUIVI INFORMATION SUR AITV SOUS/TITRAGE

Le document remis en séance a fait l'objet d'une présentation par Laurent TOLAZZI DRH information / sports.

Sur 49 salariés ex-AITV et ex sous-titrage dont les services ont été dissous on constate :

- **7 départs** de l'entreprise
- 42 reclassements

France 2	11
France 3	8
France Ô	11
France TV Info	9
F2/F3 ( Documentaliste)	1
FTR France 3 toutes régions	1
Université France Télévisions	1

Pour les salariés ex Sous-titrage « sans contrat », Laurent TOLAZZI confirme

- que leur feuille de paie vaut contrat.
- qu'un avenant leur sera proposé, dès que les juristes auront finalisé leur contrat, d'ici la **mi-février 2016**.
- que le salaire de base indiqué tiendra compte des principes de transposition et d'harmonisation salariale comme pour tous les salariés de France Télévisions.
- que le dispositif spécifique concernant l'AITV et le service de sous-titrage, inscrit dans les mesures d'accompagnement du PDV leur sera appliqué à la signature de leur avenant.

**Cette présentation n'a pas fait l'objet d'un vote**

## 12. POINT D'ÉTAPE SUR LE PLAN DE DÉPARTS VOLONTAIRES (SIEGE)

Armando DA SILVA en charge du PDV a présenté un premier bilan au 31/12/2015 du Plan de Départs Volontaires (PDV).

Ce point fera l'objet d'un bilan détaillé en commission de suivi du PDV prévue le 12 février 2016

Quelques chiffres

- 14 commissions de suivi se sont tenues entre juillet 2014 et décembre 2015
- **303 postes visés par le PDV ont été réalisés sur 339.5 prévus**
- **Sur le périmètre Siège :**
- 199 postes réalisés dont 99 départs à la retraite, 42 projets externes et 37 mobilités internes et autres départs hors PDV
- **48 salariés de niveau 2** souhaitant partir n'ont pu le faire faute de remplacement par un salarié de niveau 1. On compte, parmi ces 48 demandes, 35 projets de départs à la retraite et 13 projets externes.

**Les élus FO ont souligné :**

- les délais de réponse très longs et quelque fois précipités en fin d'année 2015.
- Le fait que la gestion des mobilités « en cascade », pour un départ et un poste supprimé au final, rend la lisibilité des mouvements peu compréhensible pour tout à chacun.
- La situation de salariés de niveau 1 qui ont demandé une mobilité interne et qui, finalement, se retrouvent sur la même activité.
- Le questionnement sur le nombre des congés de reclassement en cours pour les projets externes.. 52 congés de reclassement précise Armando DA SILVA.
- Les interrogations sur les cotisations et la fiscalité applicables pour des personnes qui seraient toujours présentes à FTV en 2016 alors que le PDV s'est terminé le 31 décembre 2015.
- **Le positionnement de FO qui sera très vigilant et refuse de voir revenir des personnes parties dans le cadre du PDV sous forme de CDD ou en tant que consultant.**

La Direction a répondu qu'une attention particulière serait portée aux candidats au départ de niveau 2 non retenus. Ils seront reçus, individuellement, par leur responsable RH.

La Direction a précisé que les congés de reclassement sortaient des effectifs.

Enfin, elle indique qu'un point sera fait, en commission de suivi du PDV, sur les postes de niveau 1 restants afin de s'interroger sur leur devenir. Dans quelles conditions seraient ils maintenus, supprimés ou feraient l'objet d'une réorganisation au sein du service.

**Fabrice LACROIX Directeur Général et délégué des gestions et moyens affirme qu'il est totalement exclu que des salariés, partis dans le cadre du PDV, reviennent travailler à FTV sous**

## 16. QUESTIONS DIVERSES

La Direction a précisé les informations suivantes :

- **TVU Pack** :

Dans le cadre de la journée consacrée aux secrétaires et présidents du CHSCT, une présentation d'une étude, sur les équipements de transmission mobiles, menée par le Professeur René De Sèze de l'Institut National de l'Environnement Industriel des Risques (INERIS) est prévue le 28 janvier 2016.

Les élus FO ont demandé à ce que les organisations syndicales puissent y être représentées. Fabrice LACROIX n'y est pas opposé et conseille d'en faire la demande à la DSQVT.

- **Thalassa**

Les élus FO ont relayé une information quant à la déprogrammation totale de THALASSA au mois de février 2016.

Fabrice LACROIX est allé chercher confirmation auprès de la Direction de France 3 et a apporté les précisions suivantes ;

- Confirmation de la déprogrammation de THALASSA en février 2016 en raison de la concurrence de KOH-LANTA et du constat de la baisse significative de l'audience sur ce créneau de diffusion.
- Volonté de conserver la marque THALASSA.
- Diminuer (un peu) la fréquence de diffusion, trouver un autre créneau de programmation plus propice à une meilleure audience.
- Volonté de faire baisser la production extérieure au profit de l'interne.

Les élus FO seront particulièrement vigilants quant à la suite donnée à ce dossier notamment sur le plan du devenir des salariés qui ont fait de THALASSA une marque reconnue du grand public.

## POINT REPORTEES

Point 6 : Les régies de secours de Malakoff  
Point 10 : Point sur les caméras de reportages  
Point 13 : Présentation des plans de charges 2016  
Point 14 : Eléments financiers au 30/09/15  
Point 15 : la plan d'urgence



<b>Jean-Michel SEYBALD</b>	<b>Edith CAZANOVA</b>
<b>Thierry HAY</b>	<b>Marie-Pierre SAMITIER</b>
<b>Claire-Lise AGNIERAY</b>	<b>Odile COGNET-DECHEN</b>
<b>Olga ABLAVI</b>	<b>Isabelle GEY</b>

## **Prochains CE Siège:**

### **CE extraordinaire le mardi 02 février 2016 :**

**Information / consultation sur le projet de déménagement  
transitoire au sein de la Direction de l'information  
dans le cadre du projet « Info 2015 »**

Pour information CE extraordinaire 16 février et CE ordinaire 17 février

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE  
ou le bureau Force Ouvrière



**Bureau FO Siège - D-220  
Syndicatfo.groupe@francetv.fr  
01.56.22.43.76**

**Retrouvez nous sur le Web : [www.fo-francetele.fr](http://www.fo-francetele.fr)**